



## Les urgences ophtalmologiques



**E**n ophtalmologie, une spécialité millénaire, le diagnostic et le traitement reposent sur l'essence même de l'art de la médecine : l'anamnèse et l'examen physique.

Une bonne écoute du malade nous fournit les données clés essentielles (déclencheurs analytiques) à notre raisonnement clinique. Nous devons toutefois avoir un diagnostic différentiel déjà en tête lorsque nous commençons notre évaluation clinique (anamnèse, examen physique).

Le but de ce numéro sur « Les urgences ophtalmologiques » est de vous fournir une base sur laquelle construire une compréhension globale d'un problème oculaire que vous pouvez aussi bien voir à l'urgence qu'en cabinet ou à l'hôpital. Cette structure mentale vous permettra d'arriver à un diagnostic différentiel pertinent et à une juste évaluation du degré d'urgence et d'orientation en ophtalmologie. Elle permettra une prise en charge et un traitement adéquats de vos patients.

Toute l'équipe de rédaction souhaite qu'en parcourant les articles de ce numéro, vous puissiez organiser vos connaissances en ophtalmologie de première ligne. Les articles s'appuient sur l'expérience clinique acquise à la clinique d'urgence du Centre universitaire d'ophtalmologie de Québec, à l'Hôpital du Saint-Sacrement, et sur les dernières données scientifiques. Nous espérons qu'ils faciliteront l'organisation et la rétention de notions incontournables en ophtalmologie. Nous ne devons jamais « perdre de vue » qu'un bon diagnostic clinique repose, dans 75 % des cas, sur les antécédents du malade (âge, début graduel ou début soudain, rougeur unilatérale ou bilatérale, perte ou diminution de vision, etc.).

*L'on ne voit que ce que l'on cherche !*

Bonne lecture !

*Yolande Dubé*

**Agrément.** La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et ses activités de formation continue, dont *Le Médecin du Québec*, sont agréées par le Collège des médecins du Québec. Tous les articles de cette section sont révisés par le comité de rédaction scientifique.

**Post-test.** Chaque mois, dans *Le Médecin du Québec*, vous trouverez à la fin de la section de formation médicale continue un post-test composé d'au plus dix questions à réponse unique. Veuillez inscrire vos réponses sur le coupon au verso de la page de questions ou remplir le questionnaire en ligne et le retourner à la FMOQ. **Trois heures** de crédits de formation de catégorie I seront accordées aux médecins qui auront obtenu une note de passage d'au moins **60 %**. (Aucun crédit ne sera accordé au-dessous de cette note.) N'entourez qu'**une seule** réponse par question. Les réponses seront publiées trois mois plus tard à la fin de la section avec les références.